

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative aux obligations de

transparence des décisions prises par Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 25 décembre 2023 relative à la fixation des

tarifs des concessions pour l'année 2025.

Vu la demande présentée par [REDACTED]

Il s'agit d'attribuer une concession cinéraire au [REDACTED] à l'effet d'y fonder la concession de

la concession à l'usage de la sépulture de [REDACTED]

Article 1

Article 1er (précise) : la concession cinéraire n° 817_2, située sur le site cinéraire de la commune de Limoges, est

attribuée au [REDACTED] à l'effet d'y fonder la concession

Article 2 : Cette concession est attribuée à titre de concession pour une durée de 10 ans,

renouvelable à l'issue de la concession pour une durée de 10 ans.

Article 3 : la concession est attribuée au titre d'une concession familiale

Article 4 : lors d'un décès d'une personne, le site de la concession cinéraire présentée par une

personne physique ou morale, ou d'un décès d'une personne physique ou morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne

morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un

décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une personne morale, ou d'un décès d'une

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 817_2

1 DOCUMENT - Publié le 11 Septembre 2025



DEC_FUNER_817_2_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf
(.pdf, 487,4 Ko)



TÉLÉCHARGER